

MODE OPÉRATOIRE AMIANTE

ÉTAT DE LIEUX ET PERSPECTIVE



Journée Régionale de Santé 2026 :
Prévention en santé au travail

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS
Liberté
Égalité
Fraternité

Carsat
Retraite & Santé
au travail
Pays de la Loire



Décret 2012-639 du 04/05/2012

Sous-section 1

R. 4412-94 à 96 CT

Champ d'application et définitions

Sous-section 2

R. 4412-97 à 124 CT

*Dispositions communes à toutes les activités comportant
des risques d'exposition à l'amiante*

Sous-section 3

R. 4412-125 à 143 CT

*Dispositions spécifiques aux activités d'encapsulage et
de retrait d'amiante ou d'articles en contenant*

Sous-section 4

R. 4412-144 à 148 CT

*Dispositions particulières aux interventions sur des matériaux, des
équipements, des matériels ou des articles susceptibles de
provoquer l'émission de fibres d'amiante.*

Entreprise Certifiée

Plan de retrait pour chaque chantier

Travailleurs formés par un OFC

Mode opératoire (MO)



Travailleurs formés par un OFC voire l'entreprise

(doivent disposer d'une plate forme pédagogique)

Situer la réglementation



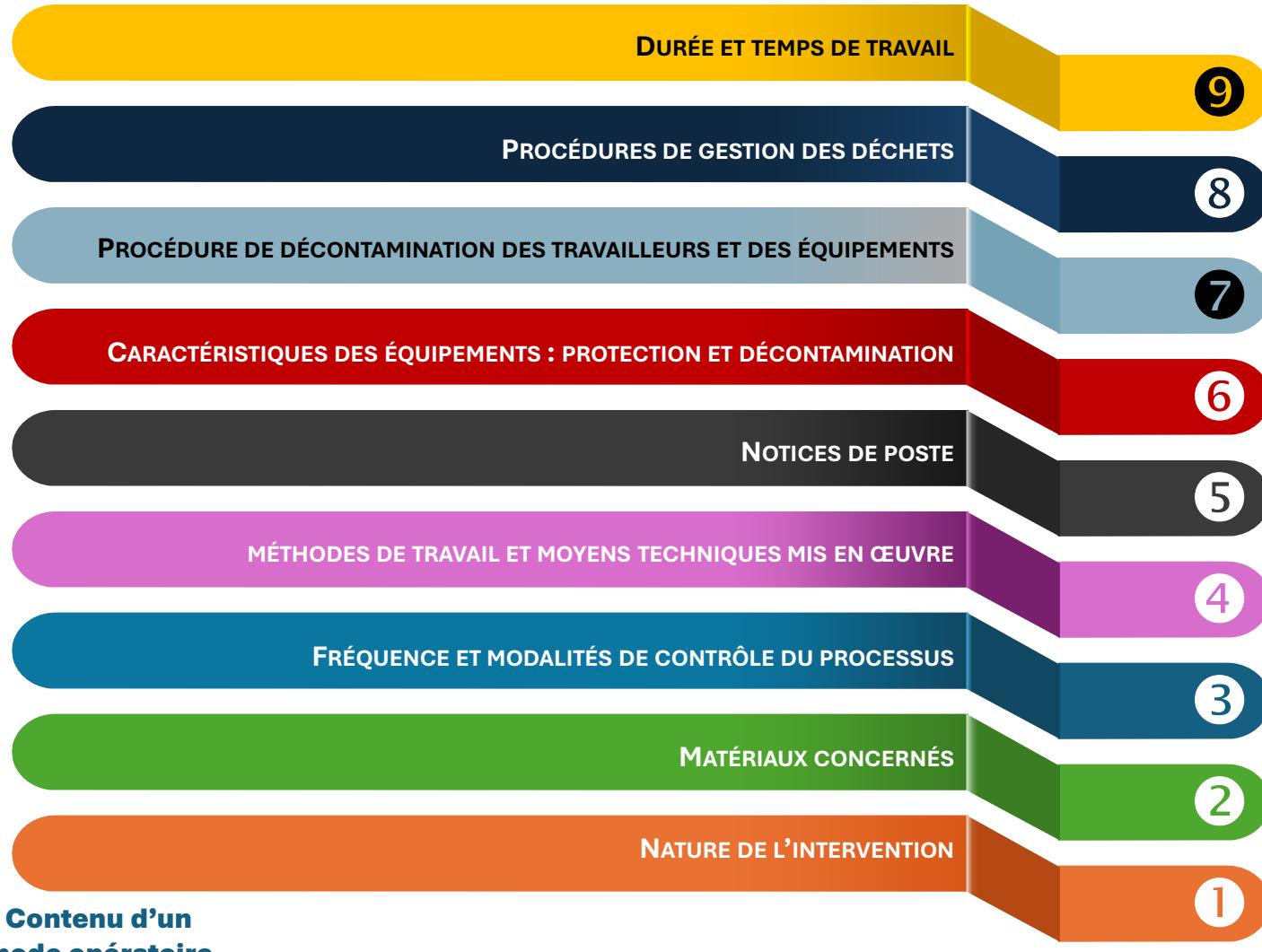


- ➡ Le MO est « le » **document de prévention amiante** pour la « sous-section 4 »
- ➡ Rassembler dans **un seul document** et pour chaque processus les résultats de l'évaluation des risques
- ➡ Il doit décrire les mesures de prévention et de protection mises en œuvre pour un processus donné



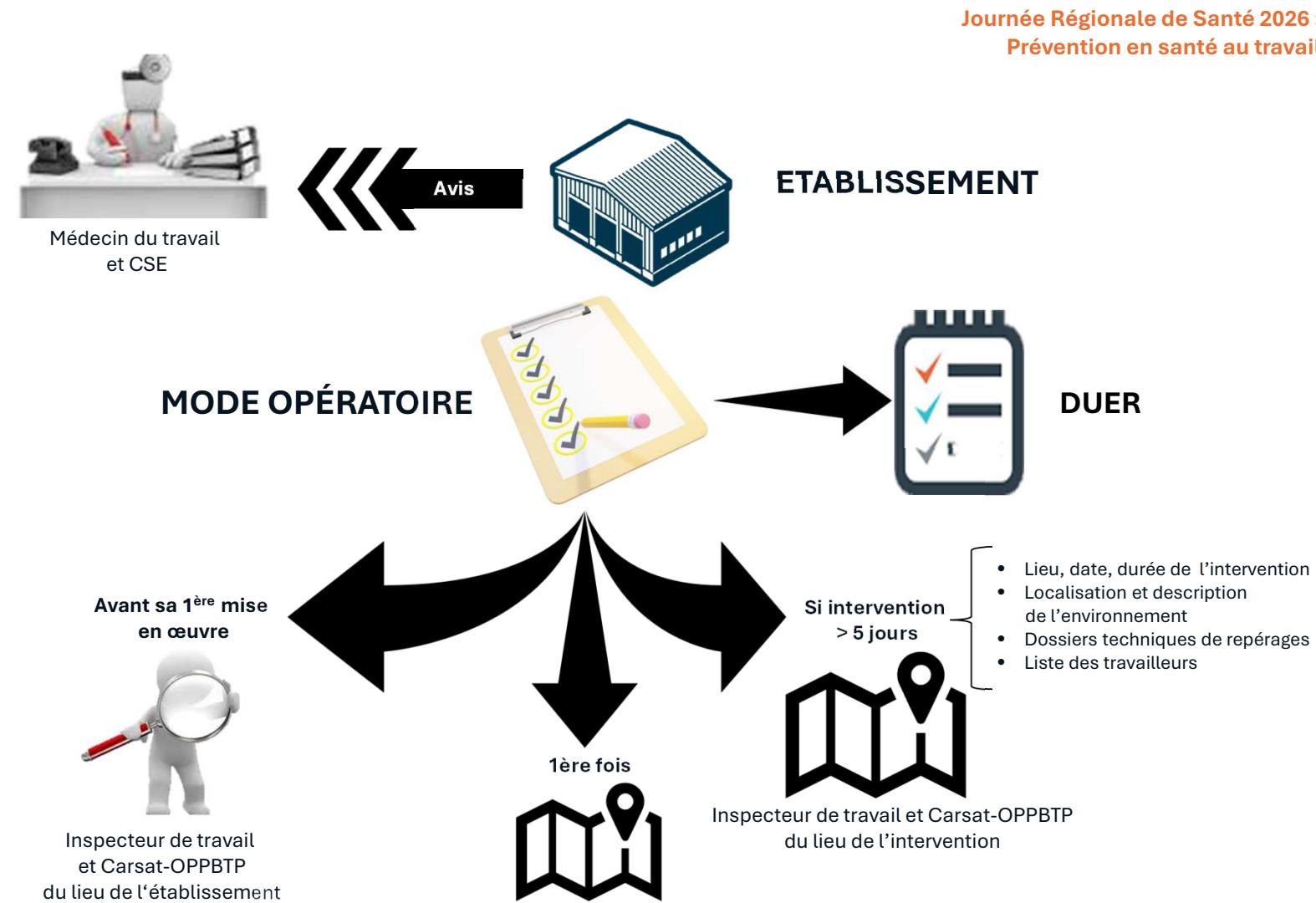
Contenu d'un mode opératoire







Contenu d'un mode opératoire



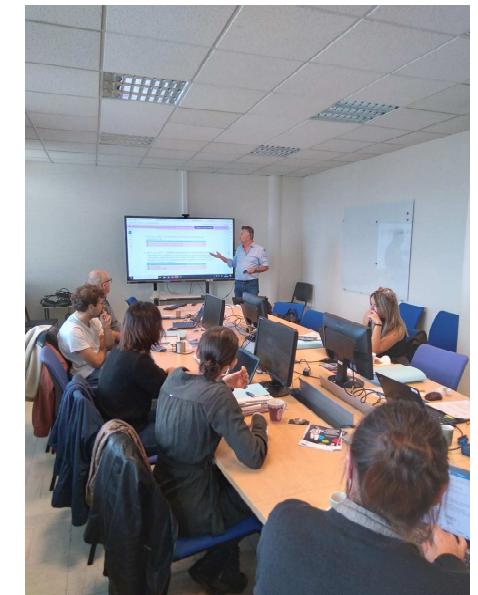


Campagne partenariale d'analyse des MO par :

- le RRPa de la DREETS des Pays de la Loire
- le service prévention de la CARSAT Pays de la Loire

Objectif :

1. Effectuer un bilan général qualitatif des MO amiante par rapport aux exigences réglementaires
2. Identifier leurs propres manquements afin de procéder aux ajustements
3. Accompagner les professionnels dans l'élévation de la qualité des MO
4. Protéger les travailleurs réalisant des interventions amiante



Constat par les services institutionnels





Outil d'analyse des modes opératoires

Interventions dites de sous – section 4

Article R. 622-1, II, alinéa 1, § 1^e du code du travail

MODE OPERATOIRE (MO) ETUDIE PAR :

Nom	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Prénom	Fonction	
Raison sociale		
Organisme		
Adresse		
Code postal		
Ville		

Numérotation du MO (classification interne pour le classement des MO)

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Entreprise privée Etablissement public
2. Nom de l'entreprise ou de l'établissement :
3. Adresse :
4. Code postal : Département :
5. Ville :
6. Référence du MO : Version du MO :
7. Processus:

Industrie	
Tertiaire	
Moyens de protection collective (MPC) de processus	
8. Date d'élaboration du MO :
9. Nom du rédacteur :
10. Type de MO 1^{er} établissement Modifié
11. Durée prévisible de l'intervention 1 à 5 jours > 5 jours

Carsat Retraite
Pays de la Loire au travail

MINISTÈRE DU TRAVAIL DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS
Jean-Yves LE DRIAN, ministre du travail

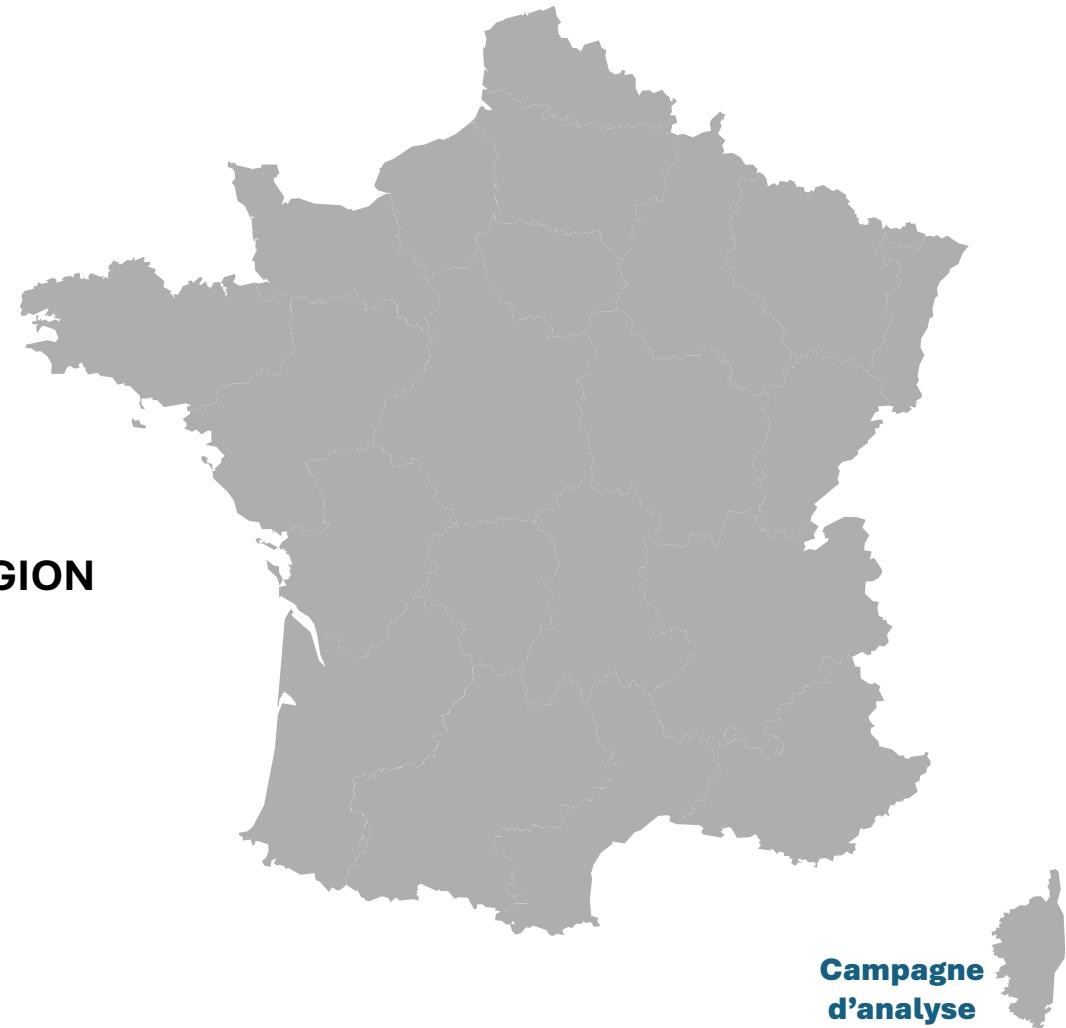
Journée Régionale de Santé 2026 :
Prévention en santé au travail

**Elaboration
d'un outil**





Journée Régionale de Santé 2026 :
Prévention en santé au travail



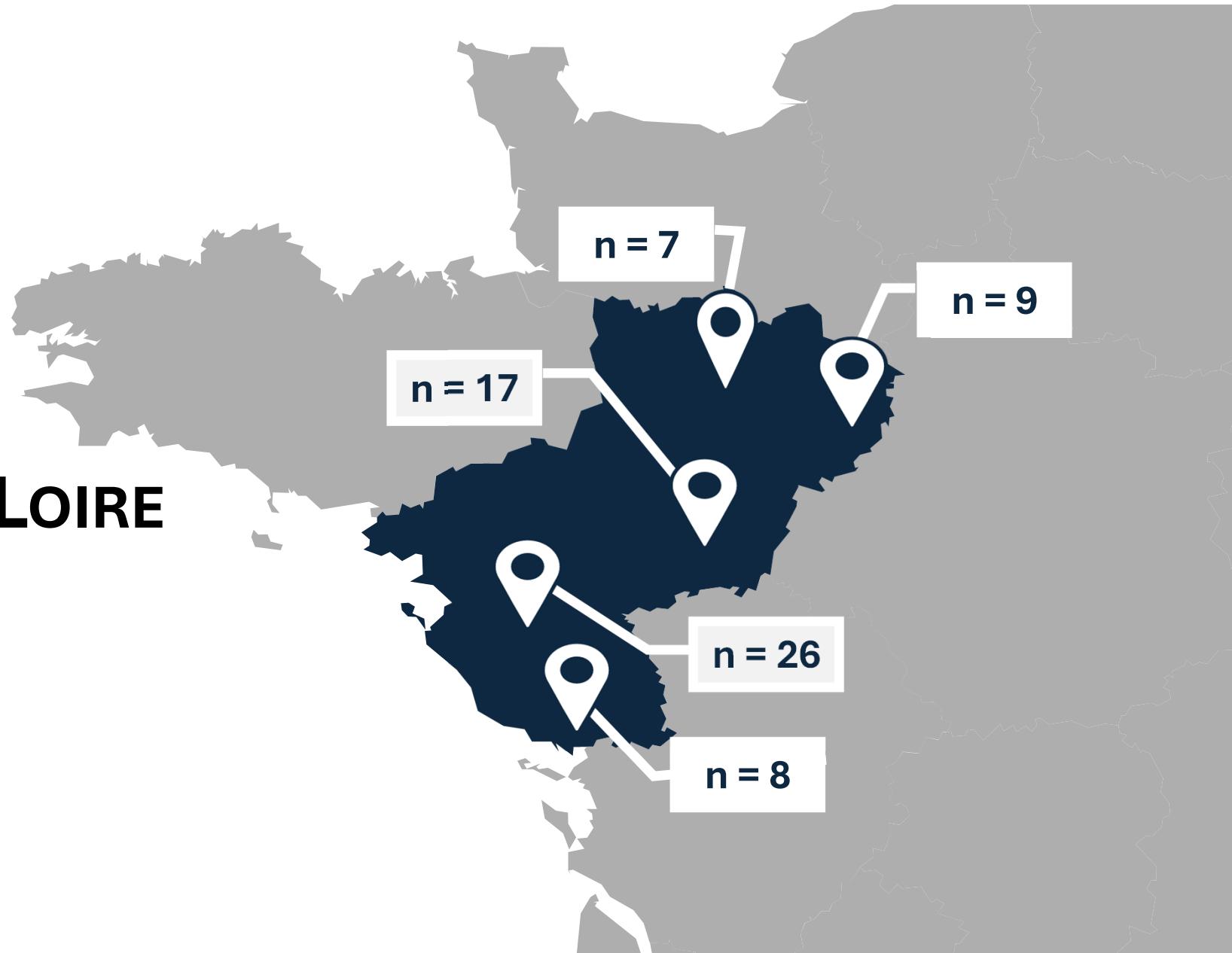
MO ANALYSÉS PAR RÉGION

nombre = 100



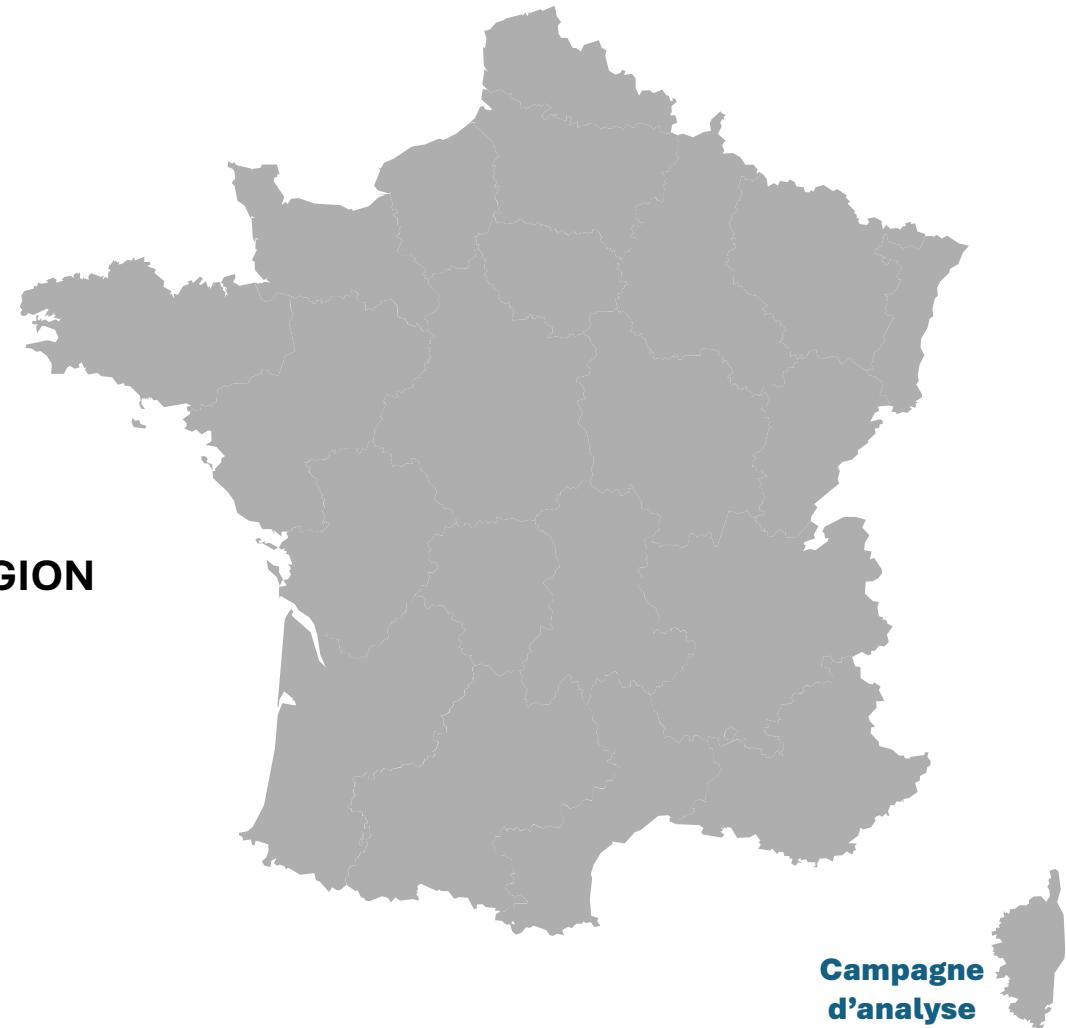
PAYS-DE-LA-LOIRE

NOMBRE DE MO ANALYSÉS : 67





Journée Régionale de Santé 2026 :
Prévention en santé au travail



MO ANALYSÉS PAR RÉGION

nombre = 100

Campagne
d'analyse





POINTS POSITIFS

Un seul processus est retrouvé dans la majorité des MO

Le processus annoncé est globalement complet dans la plupart des MO

Le descriptif des moyens techniques est retrouvé dans la plupart des MO

Les vêtements de protection à usage unique avec capuche de type 5 sont majoritairement utilisés

Les opérations indiquées dans les MO relèvent majoritairement de la Sous-section 4

POINTS PERFECTIBLES

L'estimation du niveau d'empoussièvement ne s'appuie pas toujours sur une base de données fiables (Scola – Carto)

L'évaluation du niveau d'empoussièvement du processus, la fréquence et le respect de la VLEP – 8 h ne sont pas souvent précisés

Les notices de postes ne sont pas toujours annexées

Les sous-vêtements à usage unique ne sont pas régulièrement indiqués dans les MO

Les procédures de décontamination sont pour la plupart incomplètes (douche d'hygiène)

Les avis du médecin et du CSE sont rarement annexés aux MO

Bilan de
l'analyse





POINTS POSITIFS

Un seul processus est retrouvé dans la majorité des MO

Le processus annoncé est globalement complet dans la plupart des MO

Le descriptif des moyens techniques est retrouvé dans la plupart des MO

Les vêtements de protection à usage unique avec capuche de type 5 sont majoritairement utilisés

Les opérations indiquées dans les MO relèvent majoritairement de la Sous-section 4

POINTS PERFECTIBLES

L'estimation du niveau d'empoussièvement ne s'appuie pas toujours sur une base de données fiables (Scola – Carto)

L'évaluation du niveau d'empoussièvement du processus, la fréquence et le respect de la VLEP_8h ne sont pas souvent précisés

Les notices de postes ne sont pas toujours annexées

Les sous-vêtements à usage unique ne sont pas régulièrement indiqués dans les MO

Les procédures de décontamination sont pour la plupart incomplètes (douche d'hygiène)

Les avis du médecin et du CSE sont rarement annexés aux MO

Bilan de
l'analyse





- Synthèse analyse des modes opératoires -

Interventions dites de sous-section 4

Article R. 443-94, 3^e du code du travail

Carsat Retraite & Santé au travail Pays de la Loire

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTE, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

Journée Régionale de Santé 2026 :
Prévention en santé au travail

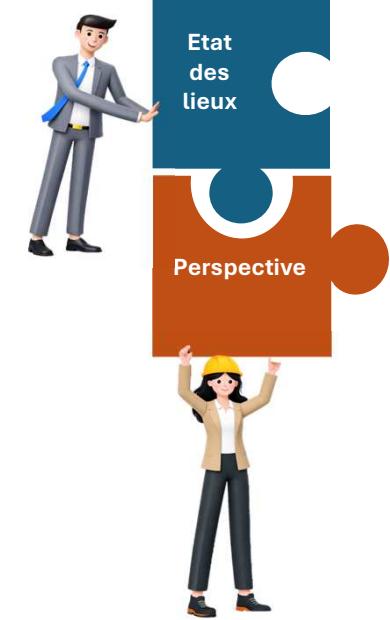
MODES OPÉRATOIRES CONFORMES

06 %

Bilan de l'analyse





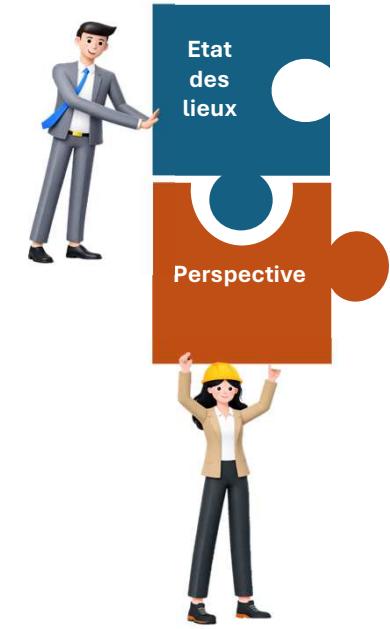


**Une intervention
sous-section 4 réussie**



Présentation de
l'outil d'analyse





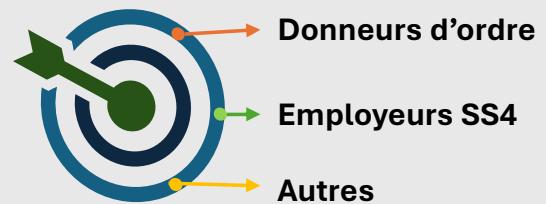
Ateliers



Objectifs



Cibles



Programme

- ➡ **Contenu réglementaires** (9 points)
- ➡ **Conception de 2 MO** (1 bon et 1 perfectible)
- ➡ **Protocole :**
 - Mise en perspective du bon MO avec l'outil d'analyse
 - Analyse critique du MO perfectible (sur tablettes)
 - Bilan de l'analyse - restitution

Atelier d'analyse critique





Ateliers

Avec la collaboration de DO
et de l'association Cap'Amiante
(60 participants)

Journée Régionale de Santé 2026 :
Prévention en santé au travail



Atelier d'analyse critique





ÉTAPE 1

Mise à jour des MO
à l'issue des ateliers



Mise à jour des modes opératoires



ÉTAPE 2

Analyse des MO à
l'aide de l'outil
d'analyse



ÉTAPE 3

Demander l'avis du
médecin du travail et du
CSE sur les MO en y
annexant, si possible, le
résultat de l'analyse



ÉTAPE 4

Envoyer des MO aux
institutionnels avec les avis et,
si possible, le résultat de
l'analyse des MO



ÉTAPE 5

Transmettre, si possible, les
résultats des autoévaluations aux
DO, lors des appels d'offre, pour
justifier de sa compétence en SS4



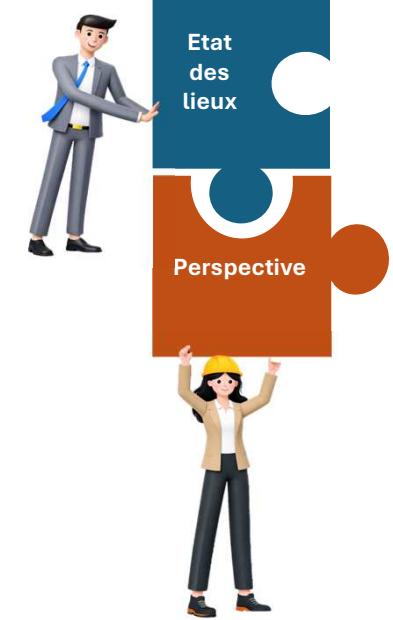
CLAUSE DANS LES DOCUMENTS D'APPELS D'OFFRE

référence à l'outil
d'analyse des MO

1

Opérationnalité





2



SUIVI DES MODES OPÉRATOIRES

audit des interventions SS4 par les DO
obtention du Label Cap'Amiante

Opérationnalité





ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Promotion des outils
Lancement d'ateliers



DONNEUR D'ORDRE

Appels d'offre mentionnant les outils
Invitations des entreprises aux ateliers
Audit des interventions SS4

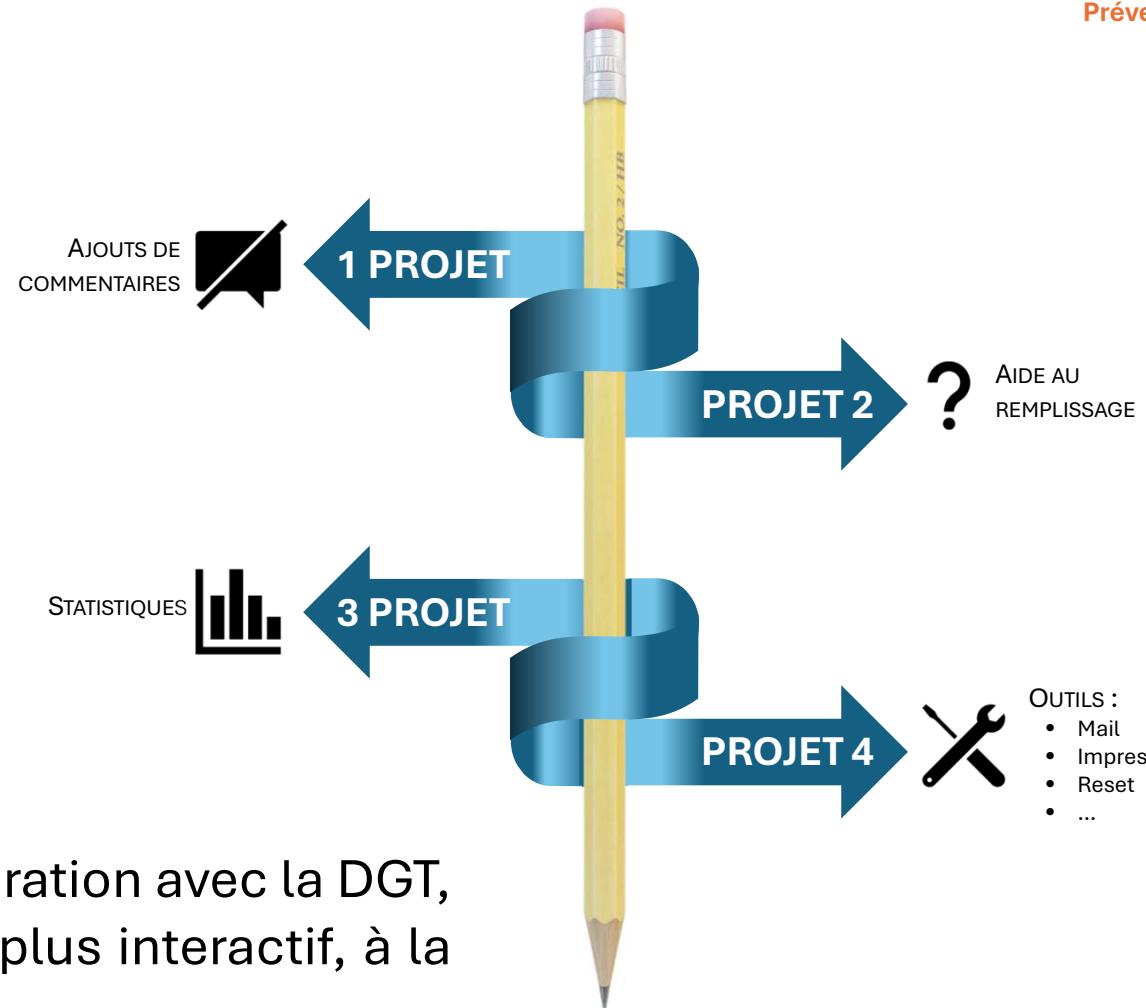


EMPLOYEURS SS4

Démontrer leur capacité

**Déploiement
des ateliers**

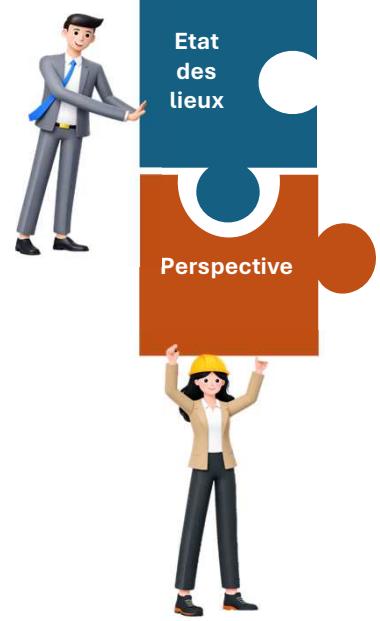




Evolution de l'outil, en collaboration avec la DGT,
prévue pour le rendre encore plus interactif, à la
suite des différents retours.

Projet
d'évolution







- EXEMPLES :**
- Outils
 - Brochures
 - Flyers

- DONNEURS D'ORDRE – EMPLOYEURS SS4**
Fondamentaux de la protection contre les risques d'exposition à l'amiante
- DONNEURS D'ORDRE**
Organiser son opération amiante SS3-SS4
- EMPLOYEURS SS4**
Outil d'autoévaluation interventions SS4
- EMPLOYEURS SS4**
Flyers sensibilisation interventions SS4 :



Autres supports
et outils





Jérôme Beillevaire, ingénieur de prévention à la Dreets Pays de la Loire
Fabrice Leray, ingénieur conseil à la Carsat Pays de la Loire